

La Turballe, le 15 janvier 2021

PORT DE LA TURBALLE : lancement du chantier



Pour permettre à toutes les activités maritimes de se développer sur le port de La Turballe (pêche, plaisance, énergies renouvelables, réparation navale, transport de passagers), le Département a engagé depuis 2015, en concertation avec le grand public, un projet de réaménagement évolutif du port.

Le syndicat mixte Les ports de Loire-Atlantique, créé en janvier 2020 pour mutualiser la gestion de 13 ports

maritimes et fluviaux, de pêche et de plaisance, porte à présent ce grand projet d'aménagement du port de La Turballe.

Ce projet, véritable levier pour le développement de La Turballe et pour le territoire tant sur le plan économique que touristique, s'élève à 53 M€, cofinancé par le Département de Loire-Atlantique, la Région Pays de la Loire, l'État et Cap Atlantique. Ce chantier d'envergure va se dérouler en deux phases successives pour un aménagement évolutif du port. L'installation du chantier est en cours depuis décembre 2020, les travaux menés par l'entreprise Charier commencent en ce début d'année.

CONTACT PRESSE

Anaïs HUBERT • T 02 40 99 11 13 • anaïs.hubert@loire-atlantique.fr

Syndicat mixte Les Ports de Loire-Atlantique

8, place Pierre Sépard, Tour Météor 2 - 44600 Saint-Nazaire

Tel. : 02 49 70 04 20 – contact@ports.loire-atlantique.fr – www.lesportsdeloireatlantique.fr

Un port multi-activités et dynamique

À La Turballe, le port affiche une bonne santé économique depuis plusieurs années. Activités de pêche, de plaisance, tourisme..., ce port dynamique a également été choisi par EDF Énergies Nouvelles pour accueillir la nouvelle base de maintenance du parc éolien en mer situé au large de Saint-Nazaire d'ici 2021. Le port de La Turballe est unique en Loire-Atlantique de par la diversité des activités qu'il accueille et accueillera à terme :

- **La pêche** : dynamique grâce aux pêcheurs et performances de la criée.
- **La plaisance** : ce port en eaux profondes est un atout indéniable.
- **La réparation navale** : grâce à un élévateur à forte capacité et à une vaste zone technique.
- **Le trafic de passagers** : activité saisonnière aujourd'hui ciblée sur les îles morbihannaises, ce trafic ne demande qu'à se développer. A l'avenir, il est possible d'envisager des navettes touristiques en lien avec le futur champ éolien en mer.
- Les énergies marines renouvelables, dont l'éolien en mer avec l'installation de la base de maintenance d'EDF-Renouvelables (Ex EDF-Energies Nouvelles), dont les travaux sont également en cours, en lien avec le prochain parc éolien de Saint-Nazaire.

Le port de La Turballe en chiffres



+ DE 100 BATEAUX DE PÊCHE fréquentent le port de La Turballe.



9 265 TONNES ont été débarquées en 2019, par les 212 marins-pêcheurs du port pour une valeur de 24,659 M€.



364 EMPLACEMENTS disponibles dont 329 affectés à la plaisance et 35 aux navires en escale.



53 MILLIONS D'EUROS d'investissement pour l'aménagement, sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat mixte Les ports de Loire-Atlantique, cofinancé par le Département de Loire-Atlantique, la Région des Pays de la Loire, CAP Atlantique et l'État.

Les objectifs du projet

Aujourd'hui les espaces portuaires sont devenus restreints alors que la demande d'activité est croissante. Durant la haute saison de pêche, les quais sont fortement sollicités pour le débarquement simultané des flottilles pélagiques et côtières. Les bassins de plaisance sont saturés et ne permettent pas d'accueillir des navires de plaisance de grande taille.

EDF- **Renouvelables** a, par ailleurs, retenu le port de La Turballe comme port de base pour les activités d'exploitation et de maintenance du parc éolien de Saint-Nazaire. Ce dernier, en effet, offre l'avantage de se situer à proximité du futur parc éolien et d'être accessible en permanence.



Cette nouvelle activité portuaire devra cohabiter au quotidien avec les activités déjà existantes. C'est pourquoi **l'implantation des aménagements nautiques de la base de la maintenance a été conçu en étroite concertation avec les usagers** et tout particulièrement avec les pêcheurs. L'objectif étant de **préserv**er de bonnes conditions de navigation dans le chenal et de **conserver des linéaires de quais adaptés aux besoins des pêcheurs**.

L'aménagement du port de La Turballe a pour objectifs de :

- **Intégrer la nouvelle base de maintenance** liée au parc éolien en mer d'EDF-Renouvelables.
- **Développer durablement les capacités des activités traditionnelles** du port : pêche, réparation navale, plaisance, transport de passagers...
- **Clarifier l'organisation du port** en dédiant un espace pour chaque activité, sur les quais et dans les bassins.
- **Sécuriser les circulations**, dans le chenal comme sur les quais.
- **Optimiser l'existant** et l'occupation de l'espace portuaire, dans un double souci de sobriété dans la dépense publique et d'évitement et réduction des impacts écologiques.

Un projet d'aménagement concerté

Le Département avait engagé, en 2015, une étude de faisabilité et d'opportunité d'aménagement qui avait pris en compte tous ces aspects en concertation avec les différents acteurs institutionnels : ville de La Turballe bien sûr, SAEML Loire-Atlantique Pêche et Plaisance, actuel exploitant du port, les usagers du port (pêcheurs, plaisanciers, entreprises de réparation navale, exploitant des vedettes à passagers, associations en lien avec le monde maritime comme la SNSM...) Etat, Région Pays de la Loire, CAP Atlantique...

Par ailleurs, ce projet s'inscrit pleinement dans la démarche participative du Défi maritime et littoral menée actuellement par le Département et qui réunit les différents acteurs institutionnels, économiques, scientifiques et associatifs de la mer et des territoires littoraux afin de définir ensemble l'avenir de la mer et du littoral et les actions concrètes à mettre en œuvre en Loire-Atlantique.

La concertation citoyenne

Le Département a mené, entre mars et octobre 2018, une importante **concertation auprès du grand public** : habitants, usagers du port, riverains, associations, élus de la commune, pêcheurs, acteurs économiques... **Cette initiative a permis de faire évoluer le projet** en répondant au plus près des attentes et besoins des publics concernés.

Tout au long des travaux, le Syndicat mixte poursuit les échanges grâce à la création d'un **comité de liaison** constitué d'usagers, riverains, associations environnementales et à réaliser tous les suivis environnementaux nécessaires pour mesurer l'impact des nouveaux aménagements sur le milieu marin et terrestre.

Afin de répondre aux questions éventuelles des riverains sur les travaux, une permanence (ville et syndicat mixte des ports de Loire-Atlantique) se tiendra les mercredis de 15h00 à 17h00 à compter du 27 janvier dans le respect des gestes barrières (à défaut de pouvoir organiser une réunion publique en amont des travaux).

Toutes les informations sur les travaux sont à retrouver sur : lesportsdeloireatlantique.fr

Un aménagement évolutif réalisé en deux phases

De décembre 2020 à juin 2022, la **première phase de travaux** vise à **sécuriser les accès au port et les activités économiques** et plus précisément à :

- A. Sécuriser le port au moyen d'une digue étendue qui sera accessible aux piétons.
- B. Intégrer un terre-plein pour le développement économique des pôles naval et pêche en séparant les flux d'activités.
- C. Créer un épi (nouvelle digue des Brebis) et une cale de mise à l'eau positionnée dans l'avant-port bénéficiant d'une gestion organisée.
- D. Déployer un quai EMR (énergies marines renouvelables)



La phase 2 du chantier, qui devrait se dérouler à partir de fin 2022 et en 2023, permettra de développer les autres usages du port :

- E. Optimiser les flux, les cheminements piétons et professionnels, rationaliser les stationnements et gérer les déchets.
- F. Développer un avant-port pour l'accueil de la plaisance et les services associés (collecte des eaux grises et noires, gestion des déchets...).
- G. Aménager le pôle passagers et accompagner le développement de cette activité en lien avec la commune.
- H. Réaliser des darses pour élévateur à bateaux (darses : élément d'un quai aménagé afin de permettre à un élévateur à bateaux de sortir les embarcations de l'eau).
- I. Réagencer la zone suite au déplacement du pôle transport passagers.
- J. Supprimer la porte anti-tempête après s'être assuré de la bonne sécurisation du port.

Focus sur la Phase 1 des travaux : décembre 2020 - juin 2022



Cette première phase de travaux va se dérouler en plusieurs étapes. Toutes les activités du port seront maintenues pendant la durée des travaux.

Étape 1 : Installer le chantier.

Étape 2 : Préparer le prolongement de la digue.

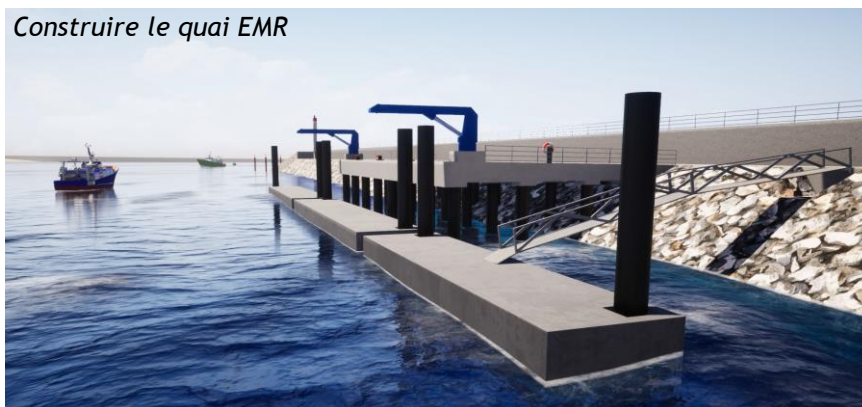
Étape 3 : Prolonger la digue et construire le nouveau terre-plein.

Étape 4 : Finaliser la digue principale et construire la digue des Brebis.

Étape 5 : réaliser les nouveaux cheminements piétons sur la digue étendue et sur le nouveau terre-plein.

Étape 6 : Achever le quai EMR et la digue des Brebis.

Construire le quai EMR



Focus sur la base de maintenance EDF Energies nouvelles

Depuis fin septembre 2020, la construction de la future base de maintenance du parc éolien en mer de Saint-Nazaire est en cours au sein du port de La Turballe. A compter de 2022, cette base de maintenance accueillera notamment les équipes de techniciens qui veilleront au bon fonctionnement et à l'entretien des éoliennes du parc tout au long de son exploitation prévue pour 25 années.



Limiter les nuisances de ce chantier inédit

L'entreprise Charier, en charge des travaux, travaille en étroite collaboration avec les équipes du Syndicat mixte Les ports de Loire-Atlantique, du Département et de la commune pour informer les riverains et les acteurs du port et limiter les nuisances de chantier. Elle met en place notamment:

- L'approvisionnement des Xblocs (blocs de béton?) par camion Hydrogène expérimental spécialement conçu pour ce chantier qui permettra de participer au développement de la filière hydrogène vert, en partenariat avec la Région Pays de la Loire.
- L'approvisionnement des matériaux empruntant un itinéraire étudié en concertation avec les services du Département et de la Commune de la Turballe.
- Une interruption estivale complète des travaux en août et un mode d'« activité réduite » avec des approvisionnements limités en juillet sont prévus.
- Le balisage des zones navigables en concertation avec le service des Phares et Balises.
- Une communication régulière avec les riverains et les acteurs du Port (canal VHF dédié, alertes sms à venir, information par mail...).

Financeurs / Partenaires

Le coût global des travaux de réaménagement du port de La Turballe s'élève à 53 M€ TTC. A ce jour, le Département, la Région Pays de la Loire, CAP Atlantique et l'Etat financent ces travaux.

